

COMMUNE DU MUY
AM/PM/2026 N°109**ARRETE DU MAIRE**

Restriction particulière au stationnement devant le « FLEURISTE AUTREMENT AVEC AUDREY »
A l'occasion de la TOUSSAINT
Du mercredi 28 octobre 2026 au lundi 2 novembre 2026

LE MAIRE DU MUY,

VU les articles L 2211-1, L 2212-1 et L 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le code de la route et notamment son article R 417-10 ;

VU la demande formulée le 8 septembre 2026 par madame Audrey GERAUD, gérante du FLEURISTE, sis 13, route de la Bourgade - 83490 Le Muy, sollicitant la réservation des trois places de parking situées devant le N°13, route de la Bourgade, du mercredi 28 octobre 2026 au lundi 2 novembre 2026, à l'occasion de la TOUSSAINT ;

CONSIDERANT qu'il convient d'assurer la sécurité publique ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Trois places de parking sont réservées du mercredi 28 octobre 2026 à 08h00 au dimanche 2 novembre 2026 à 20h00, devant le N°13, route de la Bourgade – 83490 Le Muy, dans le cadre de la manifestation.

ARTICLE 2 : Des panneaux de réglementation temporaire sont mis en place par le centre Technique municipal afin d'informer les usagers.

ARTICLE 3: Les véhicules constatés en infraction peuvent être verbalisés et mis en fourrière par le chef de la police municipale ou l'officier de police judiciaire de la brigade de proximité de la gendarmerie nationale.

ARTICLE 4 : Le tribunal administratif de Toulon peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » par le site internet www.telerecours.fr ou par requête (Rue Racine 83000 Toulon) dans les deux mois à compter de la publication du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté est transmise au/à :

- Chef de la police municipale du Muy
- Commandant de la brigade de proximité de la gendarmerie nationale du Muy
- Responsable des services techniques du Muy
- Pétitionnaire

Qui sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Mis en ligne sur le site du Muy « ville-lemuy.fr »

Date :

16 SEP. 2026

LE MUY, le 14 septembre 2026

Le Maire,

Romain VACQUIER

